

Responsable UE
Jean-François Lavis

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 2 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre
4 crédits • 80 points • 0 heures

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **sociologie**, l'étudiant est capable de :

- Développer un questionnaire sociologique pour nourrir sa réflexion et sa pratique d'architecture d'intérieur par une compréhension de la sociologie sur base du schéma suivant : du contexte sociétal vers les questions soumises à l'AI et de ces questions vers les réponses de l'AI (ce schéma est accompli grâce à des mises en perspective historique, à la fois typologies sociologiques et de l'AI)

Au terme du cours d'**ergonomie et anthropométrie**, l'étudiant est capable de :

- Expliquer les concepts précis d'ergonomie et d'anthropométrie en situation
- opérer une recherche dans le savoir existant, les bases de données et la littérature spécialisée de manière autonome et exhaustive
- Utiliser les méthodes de recherche et d'analyse de manière opportune et valide pour analyser des situations concrètes
- Synthétiser, en groupe, leur analyse en recommandations ergonomiques exploitables pour un projet d'architecture d'intérieur
- Rédiger un rapport ergonomique écrit qui sera présenté oralement et qui respecte une méthodologie correcte

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:
C1 C2 C3 C6 C7 de notre référentiel interne.